

**FO CD57**

# **Cahier revendicatif FO**

**Année 2019**

**Février**

Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 ont placé le syndicat Force Ouvrière du Département de la Moselle largement en tête avec 36,54% des voix

Les revendications que nous vous présentons ci-dessous sont issues de nos rencontres avec les agents sur le terrain et des idées défendues par FO. Elles ne sont en rien utopiques mais reflètent simplement le désir de plus de reconnaissance et de justice sociale.

## **Métiers à risque : attribution d'une prime**

Nombreux sont les agents départementaux qui connaissent des conditions de travail dangereuses (collisions avec des engins routiers, fauchage par des véhicules, coupures, morsures, piqures, interventions hivernales, agressions usagers, etc.)

Ces personnes avec leurs conditions de travail spécifique réclament la reconnaissance de cette dangerosité par la mise en place d'une prime dédiée.

## **Améliorer la PSC (Protection Sociale Complémentaire)**

Ce dispositif n'a pas encore été évalué, il ressort de nos différentes rencontres avec le personnel que le ratio coût mutuelle/participation collectivité est en forte augmentation (résultat de l'envolée des prix des mutuelles et de la stagnation de la participation du CD57). Les agents attendent un réel rééquilibrage de ce ratio par une meilleure participation de leur employeur. Un effort est à engager d'urgence sur les bas salaires et les agents les plus jeunes qui ont toujours du mal à faire l'effort d'adhérer à une mutuelle.

## Revisiter le régime indemnitaire

- Ce régime doit être accessible à tous les agents de la collectivité (titulaires et contractuels), que ce soit la prime d'engagement ou la prime d'assiduité. Une réelle injustice ressort chez les agents non titulaires avec un risque profond de démotivation.
- Une réflexion est à apporter sur le montant de la prime d'engagement : est-elle assez attractive notamment pour les bas salaires ?
- FO souhaite également retravailler sur les paramètres d'attribution de la prime d'assiduité et mieux intégrer la pénibilité de certains métiers. De plus le jour de carence a contrebalancé l'effet de la prime d'assiduité. (le personnel compense ce jour de carence par un arrêt maladie plus long). Il faut que la prime d'assiduité soit plus incitative pour éviter le prolongement de l'arrêt maladie.
- Enfin cette prime doit absolument écarter les maladies de type ALD (affection de longue durée), c'est une énorme injustice remontée par une population de plus en plus vieillissante et concernée par ce risque.

## Autorisations d'absences

Dans ce domaine également une très forte injustice est perçue entre les titulaires et non titulaires, FO souhaite qu'il n'y ait plus qu'un seul cadre. Celui-ci doit être également amélioré, la mesure qui ressort le plus c'est l'augmentation du nombre de jours (actuellement 5) en cas de maladie grave du conjoint, de la personne liée par un Pacte Civil de Solidarité ou d'un enfant.

## Attribution d'une prime exceptionnelle

Le Président Macron a incité les entreprises privées à attribuer une prime exceptionnelle de 1000 euros à leurs employés. Malheureusement rien n'a été prévu pour le secteur Public. Les agents de notre collectivité ne comprennent pas du tout ce message du Président de la République ' Faites ce que je dis, pas ce que je fais ' . C'est pour cela que Force Ouvrière demande, à l'instar de ce qui a été réalisé dans certaines collectivités territoriales, l'attribution d'une prime de 200 euros à l'ensemble du personnel du Département de la Moselle. Ce ne serait qu'une juste reconnaissance du travail accompli, des efforts demandés au personnel depuis ces dernières années par la mise en place des différentes réorganisations de notre collectivité.

## Sortie du cadre d'emplois des ATTEE

FO propose de fusionner ce cadre d'emplois avec celui des adjoints techniques territoriaux. Cette fusion serait avantageuse pour les agents et pour l'administration (régime indemnitaire réévalué, possibilité de réorientation professionnelle, nouveau plan de carrière, administration simplifiée, fin de la double hiérarchie)

**Pour le syndicat Force Ouvrière**

**Gilbert Chaumont**